

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 septembre 2012

---

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS  
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 417

présenté par

Mme Lepetit, M. Blein, M. Goldberg, Mme Got, M. Laurent, Mme Maquet, Mme Massat,  
M. Pupponi, M. Rogemont et les membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

**ARTICLE 17**

Compléter l'alinéa 1 par les mots :

« à compter du 31 décembre 2012. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objet de cet amendement est d'appliquer l'abrogation dudit article au 31 décembre 2012.